

## **Office des archives de l'État**

### **Introduction**

Outre ses missions courantes, l'office des archives de l'État (OAEN) a procédé en 2017 à une réorganisation interne et poursuivi le projet d'archivage numérique AENeas ainsi que le projet de nouveau centre d'archives (NCA).

### **Gestion**

L'OAEN compte 8 collaborateurs fixes. Les postes d'archiviste cantonal et d'archiviste informaticien ont vu leur taux d'activité réduit de 20% chacun, alors que le poste d'archiviste cantonale adjointe a été réduit de 30%. Les deux postes d'agent en information documentaire ont été redéfinis en postes d'archiviste avec une hausse du taux d'activité de 20% pour l'un et de 10% pour l'autre. Le poste de bibliothécaire a aussi été redéfini en archiviste, sans modification du taux d'activité. Au total, le nombre d'EPT a été réduit de 6,7 à 6,3 EPT. Cinq collaborateurs occasionnels ont été engagés à temps partiel pour achever l'enquête sur le préarchivage dans l'administration cantonale initiée l'année précédente. L'OAEN forme un apprenti agent en information documentaire sur trois ans. Il a par ailleurs bénéficié de la présence de 4 civilistes qui ont effectué une période de service pour une durée cumulée de 215 jours. L'OAEN a également accueilli deux personnes dans le cadre d'un emploi temporaire pour une durée cumulée de 9 mois et demi.

### **Activités déployées**

L'OAEN a procédé à 61 visites auprès de 36 services de l'administration cantonale et à 8 visites auprès de 7 communes. Il a réceptionné 31 versements d'archives administratives et 12 dépôts ou dons d'archives privées pour un total cumulé de 289 mètres linéaires. Il a également autorisé 59 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 1'366 mètres linéaires. 11 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de recollection, de classement et de reconditionnement. Un millier de quittances médiévales endommagées a été confié pour traitement à un restaurateur professionnel. 260 lecteurs ont été accueillis pour un total cumulé de 814 journées de travail en salle de lecture. 8'652 documents ont été communiqués. L'OAEN a répondu par écrit à 559 demandes de recherche, dont 139 portaient sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance.

## **9.4. Perspectives d'avenir**

### **Service de la culture - direction**

La disparition au 31 décembre 2016 du fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques a nécessité la mise en œuvre, dès 2016, d'une politique de soutien plus proactive, déclinée selon trois objectifs : la diffusion de la production neuchâteloise à l'extérieur du canton, l'élargissement de l'accès à la culture à l'intérieur du canton, ainsi que les projets visant à « l'excellence ».

Grâce à la réorganisation des processus internes, la direction du service devrait pouvoir se consacrer plus pleinement à sa mission première, à savoir l'encouragement à la vie culturelle et artistique. D'autre part, la direction entend encore intensifier ses contacts avec les acteurs culturels pour leur permettre de développer des projets de qualité susceptibles de faire rayonner notre canton. La concertation avec les grandes communes, urbaines ou non, est également appelée à se développer afin que les événements artistiques et les manifestations culturelles se déploient harmonieusement sur le territoire cantonal et que les artistes professionnels puissent affirmer leur démarche créative.